

## 90<sup>ème</sup> Anniversaire de l'Union Paneuropéenne Internationale

Strasbourg, 8-10 juin 2012

Siège du Parlement Européen

Table Ronde, le 8 juin 2012

Sur :

***Foi, valeurs, diversité : comment l'Europe survit-elle?***

Intervention de Mme Flaminia Giovanelli

Sous-Secrétaire du Conseil Pontifical «Justice et Paix»

Pour aborder le sujet de notre discussion, je commencerai par un passage d'un article écrit pour une revue italienne en 1932 par Chesterton et publié tout récemment dans une anthologie de ses écrits toujours par une maison d'édition italienne.<sup>1</sup>

«La civilisation européenne aujourd'hui serait morte - écrivait donc Chesterton il y a exactement 80 ans - si ses docteurs en théologie n'avaient pas argumenté sur les plus subtiles distinctions de doctrine. Personne n'écrira jamais une histoire de l'Europe qui ait un peu de sens logique, tant qu'il ne reconnaîtra pas la valeur des Conciles, de l'Eglise, de ces collaborations vastes et compétentes qui eurent le but d'investiguer mille et mille pensées différentes pour trouver celle unique de l'Eglise. Les grands Conciles religieux sont d'une importance pratique très supérieure à celle des Traités internationaux, base sur laquelle on a l'habitude de fonder les événements et les tendances des peuples»<sup>2</sup>.

Si les propos de Chesterton, bien connu pour son amour pour le paradoxe, peuvent sembler excessifs, il est de toute façon incontestable que l'Europe doit son identité non pas à un territoire - ses frontières sont d'ailleurs elles-aussi à géométrie variable - mais à un esprit, à une communauté de valeurs, à une culture dont la substance est indéniablement chrétienne, sans méconnaître les apports du judaïsme et de la philosophie arabe<sup>3</sup>.

Si l'on prend en considération, ensuite, plus strictement l'Union Européenne et l'origine de sa construction, il est incontestable que les Pères fondateurs aient considéré l'héritage chrétien comme le noyau de son identité. Un héritage chrétien sans distinction de formes confessionnelles - depuis déjà un certain nombre d'années l'Europe a commencé à respirer avec ses deux poumons, selon l'expression du Pape Jean-Paul II! -, et qui ne leur semblait pas incompatible avec les grands idéaux moraux de l'illuminisme qui avaient pour ainsi dire mis en relief la dimension rationnelle de la réalité chrétienne au-delà de tout contraste historique<sup>4</sup>. J'ai eu moi-même, en un certain sens, la preuve de cela dans mon adolescence quand j'ai fréquenté l'Ecole européenne de Bruxelles dont le directeur était, en même temps, professeur de morale laïque, cours alternatif à celui de religion :

---

1 Chesterton, G. K., *Il soprannaturale è naturale*, Bologna, Marietti, 2012.

2 Chesterton, G. K., *Il soprannaturale è naturale*, dans *Avvenire* 1er juin 2012, p. 31.

3 Tauran, J.-L., dans Semeraro, C. ed., *I Padri dell'Europa. Alle radici dell'Unione Europea*, Cité du Vatican, LEV, 2010, p.9.

4 Cf. Ratzinger, J., *Europa. I suoi fondamenti oggi e domani*, Cinisello Balsamo, Edizioni San Paolo, 2004, p. 32.

plutôt surprenant pour une italienne de l'époque.

Concernant les valeurs, ou, plutôt, suivant le terme adopté par le Pape Benoît XVI, les « éléments moraux fondamentaux », qui caractérisent l'Europe et sans lesquels elle ne survivrait pas en tant qu'Europe, je ferai référence aux trois principaux.

1. La dignité de la personne humaine : cette dignité, qui est ressentie de façon naturelle par chaque être humain, trouve pour le chrétien sa source dans le message fondamental de l'Écriture Sainte qui annonce que la personne humaine est une créature de Dieu faite à son image<sup>5</sup> et est exaltée par l'Incarnation du Fils de Dieu. Cette dignité est à la base des droits de l'homme et, qui est plus, elle précède toute juridiction, toute loi de l'Etat. Les droits de l'homme ne sont pas créés par le législateur, ni octroyés aux citoyens, ils sont inhérents à la personne<sup>6</sup> et ne peuvent être sacrifiés ou soumis à aucun régime politique, aussi démocratique qu'il soit.

2. Deuxième élément fondamental: le mariage monogamique et la famille entendus comme structure de base de la relation «homme-femme » et, en même temps, comme cellule fondamentale de la société et de la formation de l'état. Un juriste italien, spécialiste de ces questions, écrivait encore récemment: «Notre société, trouve son fondement sur des structures familiales stables et reconnues, douées d'une fécondité, d'un fondement moral personnel (l'engagement réciproque des époux) et de la reconnaissance juridique publique (le mariage)... C'est la famille la structure institutionnelle qui garantit l'ordre des générations, comme le prouve le fait qu'elle le garantit spontanément et certainement pas par l'accomplissement d'une obligation légale»<sup>7</sup>. Nous sommes tous bien conscients que la situation est bien différente aujourd'hui par rapport à ce qu'elle était au moment de la fondation de l'Union : absence, à l'époque, d'une idéologie du *gender* ; le divorce ne trouvait pas de place dans un nombre considérable de législations européennes et les unions libres étaient soumises à un contrôle social sérieux. Cependant, comme la récente Rencontre mondiale des familles à Milan l'a démontré, la vision chrétienne de la famille, y compris sa fonction sociale, continue à montrer sa validité, au moins pour une bonne partie de la population européenne et la famille chrétienne européenne - la plupart des familles présentes l'était - continue à montrer sa vitalité.

3. Enfin, troisième élément moral fondamental de l'identité européenne : le respect envers ce qui est sacré pour l'autre et, particulièrement, pour son credo religieux<sup>8</sup>. S'il est vrai que le long des siècles l'Europe a été un continent de contrastes et de guerres, qu'elle a été bouleversée par de multiples conflits parfois à caractère religieux, après l'expérience qu'elle a faite des régimes totalitaires et les deux terribles guerres mondiales du siècle dernier, l'aspiration à la paix, à laquelle répond le processus d'unification européenne, a comporté toujours plus, chez la population, la

---

5 Cf. Conseil Pontifical «Justice et Paix», *Compendium de la Doctrine Sociale de l'Eglise*, Cité du Vatican, LEV, 2004, n. 108.

6 Cfr. Ratzinger, *op. cit.*, p.25

7 D'Agostino, F. *Ma le dinamiche non surrogano la famiglia. Ancora a proposito di adozioni e di single*, Avvenire, 9 marzo 2011, p. 2.

8 Cf. Ratzinger, J., *op. cit.*, p.27.

conviction de devoir effectivement respecter les droits de l'homme parmi lesquels on compte en premier lieu le droit à la liberté religieuse. En effet, ce droit « *s'enracine dans la dignité même de la personne humaine*, dont la nature transcendante ne doit être ni ignorée ni négligée... C'est pour cela que chaque personne a le *droit sacré* à une vie intègre aussi du point de vue spirituel»<sup>9</sup>.

Voilà pour celles qui me semblent être les valeurs de base les plus marquantes de notre identité. Cependant, je me dois aussi de faire très rapidement référence à quelques-uns des dangers qui menacent le maintien de cette identité et donc la survie de l'Europe, de son esprit et de sa culture.

1. Le désert intérieur entraîné par la perte de la foi. Comme l'a rappelé le Pape en instituant le Conseil pour la Nouvelle Evangélisation : «A notre époque, l'une de ses caractéristiques particulières a été de se mesurer au phénomène du détachement de la foi, qui s'est manifesté progressivement au sein de sociétés et de cultures qui, depuis des siècles, apparaissaient imprégnées de l'Évangile». Et «si tout cela - ajoute Benoît XVI - a été salué par certains comme une libération, on s'est très tôt rendu compte du désert intérieur qui naît là où l'homme, voulant devenir l'unique créateur de sa propre nature et de son propre destin, se trouve privé de ce qui constitue le fondement de toutes les choses»<sup>10</sup>. Pas de doute que l'homme et la femme européens courent très sérieusement ce risque.

2. L'apostasie du christianisme et la perte d'identité. La perte de la foi, liée au phénomène – par ailleurs positif - que j'ai évoqué tout à l'heure, c'est-à-dire le respect pour les autres crédos religieux, mais liée aussi à une conception des droits de l'homme qui ne s'enracine pas dans les devoirs et qui cause la prolifération de nouveaux droits – au point que tout désir semble se transformer en droit -, entraîne le risque, grave, que l'Europe tombe dans cette «forme singulière d'"apostasie" d'elle-même, avant même que de Dieu»<sup>11</sup> qui la pousse à douter de sa propre identité<sup>12</sup>.

3. La conception positiviste de la nature et de la raison, risque, spécialement dans notre continent, de devenir exclusive en réduisant à l'état de sous-culture toutes les autres, et de se transformer, par là, en une menace pour l'humanité. C'est ce sur quoi le Pape attirait l'attention du Parlement allemand l'an dernier, «justement en vue de l'Europe, dans laquelle - affirmait-il - de vastes milieux cherchent à reconnaître seulement le positivisme comme culture commune et comme fondement commun pour la formation du droit, alors que toutes les autres convictions et les autres valeurs de notre culture sont réduites à l'état d'une sous-culture. Avec cela l'Europe se place, face aux autres cultures du monde, dans une condition de manque de culture et en même temps des

---

9 Benoît xvi, *Message pour la célébration de la Journée Mondiale de la Paix*, 2011, n° 2.

10 Benoît xvi, Lettre apostolique *Ubicumque et semper*, 21 septembre 2010.

11 Benoît xvi, Audience au Congrès promu par la COMECE, 24 mars 2007.

12 Cet argument a été développé par le philosophe italien Marcello Pera, cf. Pera, M., *Perché dobbiamo dirci cristiani. Il liberalismo, l'Europa, l'etica*, Milan, Mondadori, 2008.

courants extrémistes et radicaux sont suscités»<sup>13</sup>.

4. La combinaison des phénomènes que je viens d'évoquer entraîne le risque d'extinction. Cette perte d'identité, qui se traduit par une fracture avec ce qui nous précède, et le fait que les progrès vertigineux de la technique appliqués à la médecine, et en particulier à la procréation, ont mis l'être humain devant la possibilité entre choisir d'être ou de ne pas être, entraîne le risque de l'extinction. La naissance, de fait social et générationnel qu'elle était, est devenue une question privée, un projet privé, ainsi que, par conséquent, la perpétuation de l'espèce humaine<sup>14</sup>. L'hiver démographique qui a investi l'Europe démontre que le risque sur notre continent est plus concret qu'ailleurs.

5. Enfin, le danger de la création d'un nouveau système de valeurs fondé exclusivement sur l'économie<sup>15</sup>. Le processus d'unification européenne a eu, en effet, une double origine : la volonté de pacifier le continent après les désastreuses guerres mondiales d'une part et, de l'autre, la volonté de retrouver son état de puissance économique réduite aux conditions minimales par les conflits et par la perte des colonies. Mais il s'est avéré que le projet de construction européenne a été orienté d'une façon unilatérale vers la réalisation d'une puissance économique, et l'économie, ainsi que la finance, ont pris le dessus en produisant un nouveau système de valeurs qui montre toutes ses limites, enlisés comme nous sommes dans une crise qu'il convient de définir une crise de confiance, une crise morale. Une crise qui fait tomber dans l'oubli les idéaux des Pères fondateurs, offusque nos valeurs et fait parler de « survie » au lieu de « vie » de l'Europe.

---

13 Benoît xvi, Discours au Parlement fédéral allemand, 22 septembre 2011.

14 Cf. Miele, L., *Brague e l'ultima fermata prima dell'estinzione umana*, dans *Avvenire*, 1er juin 2012, p.31.

15 Cf. Ratzinger, J., *op. cit.*, p.34.